



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°302 du 26 mars 2020

SOMMAIRE

- Comité permanent européen ESR de l'IE
(Higher Education and Research Standing Committee
HERSC), Bruxelles 4-5.02.2020
- Prise de notes CCHSCT du 25 mars 2020 en audioconférence
10H-12H

Comité permanent européen ESR de l'IE
(Higher Education and Research Standing Committee
HERSC), Bruxelles 4-5.02.2020

Présents : Albanie, Allemagne, Belgique (Flamande), Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Irlande, Italie, Kosovo, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Roumanie, Serbie, Slovénie, Turquie.

France : 1 FERC-CGT, 3 FSU (1 SNCS, 1 SNESUP, 1 SNES), 1 UNSA (ne venait plus depuis le début de la mandature en 2017, tandis qu'elle était assidue avant). **Absents** : FO.

Autres participants : Maria Bragança (EQAR, *European Quality Assurance Register*) ; Harpa Arnarsdottir DG enseignement supérieur et Maria Palladino DG innovation et technologie, Commission européenne ; Susan Flocken (SF) directrice CSEE ; Ekaterina Efimenko (EE) et Paola Cammilli (PC), secrétariat CSEE ; Louise Hoj-Larsen pour l'IE.

Rappel : le HERSC n'est pas décisionnel, il fait des propositions d'orientation au CSEE.

Ordre du jour

1. Réunion des représentants du HERSC au BFUG (*Bologna follow-up group*) :
 - GT1 compatibilité du système des 3 cycles avec les qualifications**, représ. Ole Espen Rakkestad, UEN Norvège
 - GT2 harmonisation des législations nationales avec la convention de Lisbonne pour la reconnaissance des diplômes**, représ. Alessandro Arienzo FLC-CGIL, vice-président HERSC
 - GT3 correspondance des systèmes d'assurance qualité avec les ESG (*European Standards and Guidelines*)**, représ. Karin Amossa, SULF Suède (absente ; la FERC-CGT, mandatée par le CSEE, l'a remplacée à la *Peer learning activity* [PLA] sur l'intégrité scientifique à Nicosie [Chypre], 24-25.10.2019)
 - GT4 suivi de l'implémentation du processus de Bologne**, représ. Rob Copeland (RC), *University College Union (UCU)* Royaume-Uni, président HERSC
 - GT5 « dialogue global » (entre pays du processus de Bologne et reste du monde)**, représ. Patrick Monfort SNCS-FSU et Dina Bacalexi FERC-CGT (nous n'avons pu assister à la réunion du GT5)
 - GT6 enseignement et apprentissage**, représ. Andreas Keller (AK), *Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft (GEW)* Allemagne, vice-président CSEE.
 - GT7 dimension sociale de l'ESR**, représ. Annette Dolan (AD), *Teachers Union of Ireland (TUI)* vice-présidente HERSC (absente pour cause de grève dans l'éducation en Irlande, impulsée par la TUI et massivement suivie)
2. Informations du secrétariat du CSEE : solidarité ; table ronde des pays du centre-est européen octobre 2019 ; campagne « l'avenir de l'Europe avec les enseignants » ; conférence 2020 du CSEE à Lisbonne ; tour d'horizon des pays
3. Préparation de la réunion interministérielle de Rome (juin 2020) : anniversaire du processus de Bologne et perspectives d'avenir
4. Renouveau syndical dans l'ESR : lancement du projet du CSEE (en 3 groupes)
5. Commission européenne : coopération universités-entreprises, Erasmus+
6. Privatisation et partenariats public-privé dans l'ESR (HERSC sans la Commission)

7. Politique européenne : présidence croate, universités européennes
8. Travail de l'IE

.....

1. Groupes BFUG

GT1 : ils ont organisé une PLA (*peer learning activity*) à Prague en juin 2019 sur d'utilisation des ECTS et vont clôturer le mandat avec une autre à Prague sur le lien entre qualifications et assurance qualité. Le principal sujet de discussion est l'adoption du système ECTS partout, mais aussi l'articulation avec les programmes d'études en dehors du système des 3 cycles de Bologne (les intégrer si possible pour obtenir des équivalences). Difficile de dire si une conclusion et une feuille de route sortiront de ce groupe : chaque pays introduit ses propres actualisations au projet de texte final sur l'implémentation des ECTS. [Le représentant du HERSC est intervenu pour les corriger au sujet de son pays, la Norvège, et on lui a répondu « toi, tu es syndicaliste, ne parle pas ! ».](#)

GT2 : ses discussions sont surtout techniques, non politiques ; ils se limitent à la collecte de données sur les diplômes. Ils discutent d'un référentiel commun de reconnaissance des diplômes et qualifications hors espace européen ESR (p. ex. des réfugiés) et des « parcours alternatifs ». Leur objectif est l'étude de l'insertion professionnelle dans le cadre du GT de la Commission (ET2020) sur le suivi des diplômés. Prochaine réunion à Paris sur « l'optimisation des technologies numériques au service de la reconnaissance des diplômes et qualifications ». Mais ils ont des difficultés d'aller au delà des statistiques et d'avoir des propositions sur l'intégration des systèmes de reconnaissance existants dans un projet global. Leurs premières conclusions seront publiées en mars.

GT4 : résultats assez satisfaisants à propos des libertés académiques. Certains pays comme l'Allemagne aident beaucoup, nous travaillons avec eux. Objectif attendu : publier des données fiables sur l'état des libertés académiques dans les pays du processus de Bologne. [Le HERSC essaie de récolter ses propres données par les syndicats et de les confronter à celles du GT basé sur les réponses institutionnelles.](#)

GT5 : L'objectif est d'organiser le *Global Policy Forum* lors de la conférence interministérielle de juin à Rome, et d'ouvrir ainsi à des pays hors Europe qui « dialoguent » avec ceux du processus de Bologne. Les membres du groupe sont désignés par les représentations diplomatiques. Ils veulent que le forum traite une liste de sujets ([assez généraux](#)) : recherche/innovation/liens avec les entreprises : accessibilité et inclusion ; réfugiés et ESR ; prévention du chômage ; mobilité des personnes, circulation de la connaissance ; libertés académiques ; éducation tout le long de la vie intégrée dans les universités.

GT6 : AK ne s'attendait pas à des résultats positifs, puisqu'il n'a pas pu participer à la dernière réunion qui a élaboré des lignes directrices sur « l'enseignement et l'apprentissage ». Mais c'est le cas : l'enseignement cesse d'être une activité abstraite, les enseignants sont clairement mentionnés comme les acteurs principaux et leurs conditions de travail prises en compte.

FERC-CGT : ce groupe mentionne des « bons exemples » par pays. C'est assez surprenant de voir citer deux exemples français, les PEPS (projet exploratoire premier soutien) et la plateforme des MOOC. Les PEPS font partie de la galaxie des appels à projet et sont ainsi l'une des pièces du système de financement à court terme qui devient de plus en plus la règle et nous empêche de travailler correctement puisqu'il nous prive de financement pérenne conforme aux besoins. La plateforme des MOOC avait été lancée par une précédente ministre de l'ESR, avec l'arrière-pensée de réduire l'enseignement en présentiel et donc le nombre d'enseignants à recruter, et dans un cadre de partenariat public-privé. Elle n'a pas l'envergure qui lui est attribuée. Ces deux cas ont une portée assez limitée et surtout pas « exemplaire » ou « à imiter ». **RC et AK** sont très satisfaits de cet éclaircissement.

SF : le CSEE a proposé aux organisateurs de la conférence interministérielle de Rome d'inclure dans les délégations des pays non seulement des fonctionnaires ministériels, mais aussi les syndicats, afin

d'élargir la représentation des personnels au delà du CSEE et de l'IE, avec des acteurs de terrain par pays. On a prétendu un nombre limité des membres des délégations, contesté par le CSEE. Pour être sûr que ce soit fait, le CSEE compte préparer une proposition de lettre ouverte qui sera envoyée aux syndicats affiliés pour adaptation et transmission aux gouvernements. [Bologne concerne principalement les syndicats de l'université.](#)

2. Infos générales

RC : la décennie écoulée a été néfaste pour les travailleurs de l'Europe et du monde, avec la montée des extrêmes-droites et une répression accrue de l'action syndicale. Espérons que nos combats auront une meilleure issue dans la décennie qui commence. Pour moi, c'est la première réunion post-Brexit, mais mon syndicat, la UCU, a décidé de poursuivre au CSEE et les syndicats britanniques ne partent pas de la CES.

SF : la décision de UCU est positive. 2020 sera l'année de l'anniversaire du processus de Bologne, le HERSC doit intervenir à la conférence interministérielle. Comme les syndicats ont été réprimés voire persécutés dans plusieurs pays, l'heure de leur reconnaissance doit sonner, au sein de l'ESR et en général. C'est pourquoi le CSEE lance la campagne sur le renouveau syndical : syndiquer plus, syndiquer plus jeune.

« L'avenir de l'Europe avec les enseignants » avait pour but d'interpeler les candidats aux élections européennes. Le CSEE veut la poursuivre aujourd'hui pour en faire une campagne européenne pour *le financement public de l'ESR*, avec une première série de manifestations décentralisées 20-17 avril.

Slovénie : nous voulons des données statistiques sur le financement public/pays. **FERC-CGT** : parler de « financement public » ne suffit pas, il faut absolument ajouter « pérenne », car les financements sur projet de court terme sont majoritairement publics mais ce n'est pas le bon moyen pour répondre à nos besoins. **RC** trouve la remarque très pertinente et demande que le CSEE l'ajoute à l'intitulé de la nouvelle campagne. [Précision : la FERC-CGT ne participe pas à cette campagne, car elle était lancée dans le cadre des élections européennes.](#)

SF : en novembre 2019, le CSEE a participé pour la première fois au Conseil des affaires économiques et financières qui s'est réuni avec le Conseil de l'éducation (Commission européenne) et y a insisté sur le financement public, tandis que les sujets dominants étaient les PPP et l'obtention de fonds privés. Le CSEE a dénoncé la commercialisation/marchandisation croissante de l'ESR résultant des politiques d'austérité qui réduisent les fonds publics. La déclaration du CSEE :

https://www.csee-etuce.org/images/attachments/ETUCE_Statement_Joint_Educ_Finance_Council_08092019_final-FR.pdf

À la table ronde des pays du centre-est européen (octobre 2019), le CSEE a dénoncé les reculs de la démocratie dans plusieurs de ces pays : répression syndicale et attaques contre les libertés dans l'éducation et en particulier l'ESR. Les recommandations du CSEE : https://www.csee-etuce.org/images/attachments/2019CEE_RT_Recommendations-FR.pdf

Conférence 2020 du CSEE en décembre au Portugal, thème central : amélioration de la profession enseignante pour la démocratie, l'égalité, la solidarité et la soutenabilité » ([le titre exact n'est pas encore sur le site](#)). Elle commencera par un atelier ESR fin novembre, les syndicats seront incités à débattre entre autres la coordination des bonnes pratiques de leur communication. Grands axes : éducation et numérique ; égalité ; jeunesse ; droits sociaux et syndicaux ; éducation et formation. Cette conférence élira le nouveau bureau du CSEE et décidera de ses orientations et programme de travail 2020-2024. Le HERSC doit proposer un thème de débat et une résolution.

RC : à la précédente, à Athènes, le HERSC avait fait voter une résolution sur les libertés académiques. Un nouveau thème serait l'IA et son impact, qui intéresse les gouvernements et le secteur privé : avoir un point de vue différent du leur.

Portugal : besoin de bases solides pour un avis informé sur l'IA. [Le représentant portugais \(FENPROF\) enseigne l'informatique !](#) **Italie** : continuer sur les libertés académiques et faire très attention à l'immixtion des politiques qui visent à les faire reculer en intimidant les personnels et les syndicalistes. **SNCS-FSU** : les libertés académiques conditionnent tout le reste, notamment la sécurité d'emploi dans l'ESR ; il est difficile de convaincre les politiques pourquoi l'ESR a besoin de personnel titulaire. **Norvège** : nous avons comme base les résolutions sur les libertés académiques votées à Bangkok. **Danemark** : l'accord de libre-échange post-Brexit entre les USA et le Royaume-Uni sera axé sur les services. L'ESR en fera partie comme « service », bien commercial. **SNCS-FSU** : le HERSC doit se prononcer sur la situation post-Brexit et réaffirmer sa volonté de travailler avec les syndicats britanniques.

RC : le HERSC actualisera son travail sur les libertés académiques et le proposera à la conférence du CSEE. À la session d'automne 2020 on travaillera sur les textes.

SF : le CSEE s'exprimera sur le Brexit en mars. C'est important de réaffirmer la volonté de travailler avec nos partenaires britanniques. L'EFEE (la fédération européenne des employeurs de l'éducation) fera de même.

EE : le CSEE a lancé en janvier 2020 un nouveau plan d'action pour l'égalité des genres <https://www.csee-etu.org/fr/actualites/csee/3560-le-csee-lance-un-nouveau-plan-d-action-pour-l-egalite-des-genres>

Nouvelles des affiliés

Macédoine du Nord (*in absentia*) : la nouvelle législation réduit drastiquement les droits des syndicats des travailleurs, y compris dans l'ESR. Les recteurs des universités créent des syndicats à leurs ordres afin de contourner les organisations légitimes et représentatives et de réduire les actions revendicatives et les grèves.

Irlande : à l'initiative de la TUI, 19.000 enseignants de tous les niveaux se sont mis en grève le 4 février, exaspérés par des décennies d'austérité et les inégalités salariales selon les années de recrutement dues à un système imposé depuis 2011 qui leur fait perdre énormément d'argent. Plus d'infos : <https://www.tui.ie/news/tui's-message-to-all-political-parties-our-campaign-will-continue-until-pay-discrimination-has-been-eliminated.13683.html>

France : tous les syndicats du HERSC suivaient avec grand intérêt le mouvement social français. La France a eu un temps de parole dédié (comme la Turquie pour les évolutions sur les libertés académiques). Nous avons saisi l'occasion pour parler aussi de la LPPR. L'UNSA, qui n'est pas dans le mouvement en France, ne s'est pas exprimée.

SNCS-FSU : le mouvement social en France lutte contre le système de retraite par points que veut nous imposer le gouvernement et qui fera baisser les pensions. Dans l'ESR, nous sommes aussi mobilisés contre la future loi pluriannuelle de programmation, qui prétend augmenter le financement de la recherche publique, mais ce que le gouvernement entend par « augmentation » est aux antipodes de notre conception, car ce sera l'augmentation des financements sur projet, qui augmentera la précarité. Il est aussi préconisé un nouveau système de recrutement par *tenure-track* au lieu des postes statutaires (recrutements sur concours) dont a besoin la recherche.

FERC-CGT : d'abord quelques nouvelles de Grèce, puisque les syndicats grecs ne sont pas au HERSC. Dès que le gouvernement conservateur est arrivé au pouvoir en juillet, la recherche n'est plus sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale, mais de celui de l'entrepreneuriat et du développement. Elle est ainsi coupée de l'université et s'oriente vers des objectifs économiques. Ça a été dénoncé par les syndicats qui n'ont rien obtenu. Tout récemment, le gouvernement a changé le système de reconnaissance des diplômes universitaires et instauré une équivalence entre ceux des

universités publiques dont le standard est reconnu nationalement et internationalement, et ceux des *colleges*, entreprises d'éducation privées commerciales qui n'ont aucun standard, n'emploient pas des enseignants qualifiés et ne sont soumis à aucune évaluation.

En France, le système à points changera le système tout entier, vers un nouveau modèle de société. Le système français des retraites, basé sur la solidarité, a été créé tout de suite après la Seconde guerre mondiale, quand la France était ruinée. Aujourd'hui, la France est riche : le changement remplacera la solidarité par l'individualisation (le nombre des points) et fera baisser les retraites. Notre secteur (éducation au sens large) perdra beaucoup, car nos salaires sont bas. L'opinion publique a compris la nocivité de la « réforme » et soutient le mouvement à près de 60-70% selon les sondages. Ce soutien dure, comme a duré la grève des transports. D'autres secteurs sont mobilisés : le but est de mobiliser au-delà des syndicats, dans la communauté. C'est aussi l'enjeu pour la future loi de programmation de la recherche : la communauté scientifique s'oppose aux mesures préconisées et demande un financement public pérenne et des postes fixes statutaires. Mais nous risquons d'avoir deux sortes de précarité : une précarité « de luxe » avec la *tenure-track* et autres dispositifs pour « excellents » payés 20-30% de plus que nous, et une précarité « de base » pour tous les autres.

Diverses formes de lutte apparaissent : des « séminaires scientifiques en lutte » et des « revues en lutte » qui suspendent leurs activités et le font savoir y compris sur des listes de diffusion non militantes, une participation aux manifestations pour les retraites, des AG et comités de mobilisation. Une action massive se prépare pour le 5 mars.

Nous sommes engagés dans un mouvement de longue haleine.

SNESUP-FSU : en complément de ce qui a été dit, le service des enseignants du supérieur risque de s'alourdir si le seuil des 192heures/année de présence devant les étudiants est supprimé. Plus le temps de faire de la recherche et dégradation des conditions de travail. De plus, si, comme il est préconisé, la qualification nationale des futurs enseignants-chercheurs par le Conseil national des universités est supprimée, il n'y aura plus de garantie d'équité : dérégulation générale des recrutements.

Turquie : difficile de comprendre notre situation quand on ne la vit pas. ([Retour sur la chronologie du mouvement des « universitaires pour la paix »](#)). Aujourd'hui, tous les collègues arrêtés ont été relaxés, la plupart ont récupéré leur passeport, mais pas tous : Tuna Altinel l'attend encore. Ils peuvent voyager à l'étranger et témoigner. 1022 enquêtes contre des étudiants ont été lancées par les recteurs. Nous avons appris la semaine dernière que l'intégrité physique de collègues et étudiants de l'Université d'Ankara a été menacée. L'ESR est pour le régime Erdogan un secteur stratégique qu'il utilise pour des raisons idéologiques. Notre syndicat, Egitim-Sen, organise une journée d'étude sur les libertés académiques le 8 février ([le SNESUP-FSU fait de même en France](#)) : date symbolique où les premiers opposants universitaires ont été licenciés par le gouvernement.

Portugal : la FENPROF a lancé il y a 3 mois une enquête nationale sur la précarité, dont les premiers résultats montrent les conséquences psychologiques et familiales de la précarité sur les collègues. Nous avons voté à notre congrès une motion de soutien au mouvement français sur les retraites. Un plan de titularisation des précaires de l'ESR a commencé en 2018, mais le ministère n'ouvre pas de postes suffisants pour tous ceux qui y ont droit. Financement de l'ESR : on nous promet 2% d'augmentation, mais il n'est accordé que si on a par ailleurs des contrats. Les facs doivent accueillir les étudiants qui viennent des écoles professionnelles sans moyens supplémentaires : ils seront en concurrence avec les autres.

Pays-Bas : grève massive de 2 jours dans l'ESR et pression continue sur le gouvernement avec une grève chaque mardi. Nous demandons 2 milliards pour l'ESR, le gouvernement le reconnaît en paroles, mais nous n'avons rien eu. Nous voulons la garantie d'un financement public et refusons la marchandisation introduite par le système actuel de financement sur projets de 10 ans maximum.

Estonie : les règles d'accueil des étudiants étrangers et migrants se sont beaucoup durcies. Pour les personnels de l'ESR et de l'éducation en général, les grandes réformes introduites signifient un recul important des droits sociaux et syndicaux. Chez nous aussi une contre-réforme des retraites se prépare.

Roumanie : nous voulons une augmentation de nos retraites. La retraite moyenne dans notre pays est de 250€, dans l'ESR 800€, mais c'est insuffisant. Seulement 0,2% du PIB est accordé aux retraites.

Royaume-Uni : grâce à nos mobilisations massives et durables il y a deux ans, nous avons réussi à sauvegarder notre système de retraites dans l'ESR. Nous avons eu le soutien des syndicats étrangers et du CSEE. Mais nous allons bientôt nous remettre en grève pour nos revendications liées surtout aux conditions de travail, même nous avons d'autres problèmes plus sérieux à cause du Brexit.

[Les retraites sont en ligne de mire dans plusieurs pays et que les syndicats sont en lutte. Il est demandé d'informer le CSEE et le HERSC sur nos mobilisations.](#)

3. Préparation de la conférence anniversaire du processus de Bologne

À Rome, le 25 juin, les ministres ESR des pays du processus de Bologne vont voter un communiqué qui contiendra les grandes lignes politiques qu'ils s'engagent à suivre pour les années à venir. Le CSEE a eu connaissance de la version zéro et sollicité les membres du HERSC pour des amendements, dont certains ont été inclus, p.ex. sur les conditions de travail : versions provisoires 1 et 2. Jusqu'à la fin février, chaque pays discutera la nouvelle version qui sera soumise au BFUG début mars. Un comité de rédaction du communiqué final travaillera de mars à début mai.

Points litigieux/incertains :

- Remplacer le terme EHEA (*European Higher Education Area*) par celui de « communauté ESR européenne ». Une communauté doit inclure les personnels de l'ESR représentés par leurs syndicats. Les ministres ne veulent pas entendre parler de syndicats. Mais nous ne nous lasserons pas de le leur répéter.
- Nouveauté introduite en catimini : les « micro-certifications » (*micro-credentials*), censés offrir aux étudiants une plus grande souplesse et favoriser leur insertion rapide sur le marché du travail. Mais on ne sait pas ce qu'ils recouvrent et on craint que ce soit une formation aux rabais vers laquelle seront orientés ceux qui ne pourront pas faire de longues études : ils n'auront une qualification fiable qui leur donnera les mêmes garanties qu'un diplôme « traditionnel ».

Portugal : la nouvelle mode de financement de l'ESR est la levée de fonds. Peut-être la « communauté ESR » est destinée à inclure les bailleurs de fonds privés.

Norvège : il faut absolument inclure le financement dans le communiqué (il n'y est pas dans la version reçue) et le relier à l'ODD n°4. Il faut aussi insister sur le rôle social de l'ESR, l'insertion des étudiants dans la communauté des citoyens, leur « promotion sociale », non seulement le marché du travail.

Danemark : les « micro-certifications » n'ont aucune valeur, c'est une parcellisation de la connaissance. La « flexibilité » qu'ils offriraient aux étudiants suggère que les universités, qui leur offrent de vrais diplômes et parcours d'études, seraient sclérosées et inadaptées. Les textes mentionnent « le financement approprié de l'ESR », mais qu'est-ce que le « financement inapproprié » ? La bonne formule : « financement public pérenne ».

Allemagne : les « micro-certifications » peuvent être utiles pour la formation tout au long de la vie, devenue une mission des universités. Autre sujet gênant : la référence à « l'excellence », sous-entendu aux universités d'élite, pas notre vision de l'ESR.

RC : insister sur les libertés académiques qui sont menacées aujourd'hui même dans plusieurs pays démocratiques par la précarité et le financement sur projet à court terme.

Italie : en marge de la conférence interministérielle, le CSEE organisera un « forum global » sur les libertés académiques. Les propositions des syndicats du HERSC sont les bienvenues. Il faut élargir au-delà de l'Europe : les libertés académiques dans le monde.

4. Renouveau syndical dans l'ESR

Discussion sur : (1) catégories de personnels syndiqués (enseignants/chercheurs/les deux/personnel de support), âge, provenance géographique ; (2) statut des personnels ESR dans chaque pays, précarité ; (3) participation des syndiqués aux actions ; (4) image générale du syndicat dans la profession et au delà ; (5) comment accroître le nombre des adhérents et des militants. [On nous a répartis par groupe, assurant la diversité géographique. FERC-CGT et UNSA étaient au G2, les 3 syndicats de la FSU aux G1 et G3.](#)

G1 : statut des personnels très variable par pays, mais combat de tous contre la précarité qui augmente et a des conséquences sur la syndicalisation des personnels. Plusieurs syndicats ESR sont dans des fédérations avec les syndicats de l'éducation. Les syndicats du groupe réussissent assez bien à attirer des jeunes (en âge) ou des collègues en début de carrière : ils pensent qu'il faut organiser plus d'actions qui attirent ces catégories. Le problème commun est comment faire descendre tous les syndiqués dans les grandes manifestations pour être visible.

G2 : entre deux extrêmes concernant le statut des personnels ESR : Lituanie où tout le monde est précaire (contrats de 1 an renouvelables, au mieux de 6 ans ; seuls les professeurs d'université peuvent être titularisés s'ils sont réélus au bout des 6 ans) et France où la règle est le statut de fonctionnaire. Dans la plupart des pays : contrat et conventions collectives. Les enseignants ou enseignants-chercheurs sont la majorité des syndiqués, les personnels de la recherche la minorité car moins nombreux dans tous les pays ; ce sont le plus souvent des hommes (Allemagne, Lituanie). Les discriminations syndicales éloignent les collègues des syndicats, dont l'image est souvent ternie dans les médias et qui se retrouvent divisés et en concurrence (FERC-CGT et UNSA [d'accord !](#)). En Turquie, avant les persécutions, Egitim-Sen attirait de nombreux membres et assez jeunes (30-45 ans) ; maintenant tout le monde a peur, car on peut renvoyer qqn juste pour une signature de pétition. La précarité empêche la syndicalisation, les syndicats sont présentés comme nuisibles pour la carrière ; pas le temps de faire des campagnes de syndicalisation, car pas de décharges ; les syndicats n'ont pas remporté de victoire significative depuis des années : fatigue et désaffection (Portugal). [Même dans des pays comme le Danemark ou la Norvège où la tradition rend la syndicalisation quasi obligatoire \(gestion des mutuelles et des caisses de retraite, défense uniquement des syndiqués...\) sont préoccupés par la difficulté d'attirer des jeunes/collègues en début de carrière.](#) Tous les syndicats ont des difficultés à transformer les adhérents en militants.

Plusieurs syndicats (Danemark, Allemagne, Norvège, Finlande) ont des adhérents internationaux et cela les enrichit. Ils ont une partie dédiée de leur site en anglais. La Lituanie déplore l'absence d'internationaux. En France, nous ne faisons pas attention à la provenance des adhérents (UNSA et FERC-CGT), mais lors des élections professionnelles la section INRIA avait soulevé le problème de la langue pour attirer les étrangers au syndicat et les faire voter. Il faut souligner que dans la recherche publique française on peut être titulaire – et donc fonctionnaire – sans avoir la nationalité française ou d'un pays de l'UE, ce qui est une exception (FERC-CGT). L'idée d'une partie du site internet en anglais est plébiscitée par tous les syndicats qui espèrent accroître ainsi leur audience.

Il faut fixer des objectifs atteignables et valoriser même la plus petite victoire (Portugal, Turquie), mettre en avant ce que nous voulons, non seulement ce à quoi nous nous opposons, et changer nos campagnes de communication (FERC-CGT et UNSA). La qualité du « dialogue social » est essentielle pour renforcer les syndicats (Allemagne). La capacité de mobiliser les citoyens avec nous améliore l'image des syndicats de l'ESR souvent considérée comme un domaine « privilégié » : nos luttes

concernent toute la société (Danemark). Nous devons renforcer la solidarité syndicale entre pays et créer des outils de lutte au niveau des syndicats des pays du processus de Bologne (Turquie).

« Pour s'en sortir, la journée devrait durer 30 heures ! » (Danemark).

G3 : plusieurs syndicats syndiquent des post-docs, certains même les doctorants. Mais les étudiants ont tendance à rester dans leurs syndicats quelques années après la fin de leurs études, ils n'adhèrent pas aux syndicats des personnels.

Le fait de considérer, dans certains pays, les libertés académiques et les droits sociaux comme acquis est préjudiciable à la syndicalisation : les collègues ne voient pas pourquoi adhérer, quelle est l'utilité du syndicat. Syndicalisation = prestation de services, mentalité de consommation qui empêche le militantisme.

La mauvaise image des syndicats dans les médias et les discriminations syndicales sont observées dans la plupart des pays. C'est difficile d'informer les citoyens de l'action et des revendications syndicales. Il faut changer les programmes scolaires, enseigner le syndicalisme, son histoire et son utilité. Mais le plus important est la qualité du « dialogue social » : dans des pays comme la France, où le dialogue s'est transformé en « monologue social » du gouvernement, les syndicats se heurtent à un mur.

5. Commission européenne

Coopération université-entreprise (University-Business Cooperation, UBC)

Tous les 2 ans, la Commission organise un forum avec la participation des principaux intéressés pour la renforcer. Le 7^e a eu lieu à Lisbonne en février 2019. Un budget spécial est accordé *via* Erasmus+ : financement de projets sur 2 ans/700.000€, sur 3 ans/1 million d'€, budget global 30 millions d'€. Soumission des dossiers jusqu'au 28 février. 126 *knowledge alliances* seront financées.

Présentation du site <https://heinnovate.eu/en> pour tester combien votre institution ESR est compatible avec l'innovation, comment augmenter le potentiel entrepreneurial de l'institution et des personnels. Ce n'est pas un site pour évaluer les individus ou les établissements, il présente des études par pays suite à la demande de chaque pays à être testée sur des critères qualitatifs. Prochains pays : la Suède et la Grèce.

Erasmus+

Il faut accroître la mobilité des étudiants ; les obstacles sont plus « idéologiques » que financiers ; pour surmonter les hésitations, un nouveau mode de mobilité « mixte » (*blended mobility*) sera encouragé : se déplacer physiquement pour une courte période, le reste en « mobilité virtuelle ». Pour favoriser la mobilité des personnels, il faut promouvoir le financement par des entreprises et les échanges d'enseignants entre université et entreprises ou la co-élaboration des programmes d'études.

Les compétences numériques (*digital skills*) se développeront grâce à l'UBC : les entreprises offriront des opportunités de formation aux étudiants d'Erasmus+ (aujourd'hui, 10.000 étudiants de tous les domaines scientifiques en profitent) : campagnes de communication pour que les établissements envoient leurs étudiants.

Débat

UCU : pour nous, syndicats du HERSC, les libertés académiques ont une importance capitale. Elles sont compromises par l'intrusion croissante des entreprises privées dans l'ESR. Comment la Commission compte les préserver ? [La Commission donne une vague réponse sur l'importance des libertés académiques, l'UBC sera un outil pour les améliorer \(!\)](#). **SNES-FSU** : cette réponse n'est pas satisfaisante car elle ne garantit pas une protection concrète des libertés académiques au cas où, par

exemple, elles seraient menacées par une entreprise comme Monsanto qui voudrait, dans le cadre de l'UBC, faire des recherches sur des produits qui empoisonnent les gens.

PC : la notion d'innovation présentée focalise sur le marché et le profit ; rien sur l'innovation en faveur de la société, pour rendre la vie meilleure. On ne voit pas l'intérêt de faire entrer le privé dans l'ESR public : ce serait une perte d'autonomie. Comment est pris en compte, dans les études par pays, le point de vue des personnels de l'ESR ? On a l'impression que seuls les institutionnels et les gouvernements sont interrogés. Quelle évaluation et quel suivi pour l'UBC ?

Danemark : sur le site <https://heinnovate.eu> il n'y a pas de référence à la connaissance, la collégialité ou les libertés académiques, c'est l'entreprenariat qui domine. Mobilité des étudiants : l'objectif de 20% d'étudiants en mobilité européenne en 2020 a-t-il été abandonné ? On parle de 20% de *l'ensemble* des étudiants, non des plus riches : que prévoit Erasmus+ pour eux ?

Portugal : la « mobilité virtuelle » ne sera pas profitable aux étudiants. Il faut financer la mobilité réelle qui aide à découvrir la culture d'autres pays et universités.

FERC-CGT : dans votre rapport UBC et votre présentation, on ne voit nulle part de place pour les syndicats des entreprises. Or nous, syndicats de l'ESR, nous voulons travailler avec nos homologues pour créer des emplois, former aux métiers et aux connaissances du futur, et développer des projets qui profitent à toute la société. Quand des coopérations se sont construites sur cette base (on ne nous laisse pas souvent cette opportunité), le résultat est bien meilleur que l'UBC qui est imposée d'en haut et vise uniquement la compétitivité des entreprises. Par ailleurs, on ne voit pas comment l'UBC qui favorise l'invasion du privé dans le public, évitera les conflits d'intérêts et comment la propriété intellectuelle des personnels de l'ESR publique sera protégée. Enfin, on ne voit pas comment l'écosystème d'innovation que vous voulez créer évitera la disparition de la majorité des start-up que nos étudiants seraient vivement incités à créer : on sait que peut d'entre elles sont viables sur le long terme, ce qui risque d'augmenter le chômage des jeunes. Nous ne voulons pas former des futurs entrepreneurs, ni de futurs chômeurs. *À la fin de la séance, le SNCS-FSU m'a complimentée pour cette intervention.*

Réponses Commission

En tant que représentantes du DG éducation, c'est ce secteur qui compte pour nous. L'innovation dont on parle contribuera à améliorer l'éducation. Nous voulons que les académiques et les entreprises dialoguent pour se comprendre ; ensemble, ils seront partie prenante du développement régional : UBC renforcera les petites universités en région. Nous ne voulons pas pousser les universités à devenir commerciales, ni les étudiants à créer des start-up, mais à se former aux compétences du futur et à s'ouvrir à la société. Vous trouverez confirmation de tout ça sur <https://heinnovate.eu>. Les académiques ont tendance à ne voir que le mauvais côté de l'UBC, c'est pourquoi nous voulons vous éclairer sur ses avantages et aider les institutions ESR qui veulent se lancer, sans pour autant leur dire ce qu'il faut faire. On offre le financement et les outils.

Les rapports par pays sont rédigés par une commission ad hoc mise en place par le pays concerné. Elles ne comportent pas toujours des représentants des organisations patronales (*la question était sur les organisations des salariés, non du patronat !*).

Ce ne sont pas les grandes entreprises type Monsanto qui intéressent le plus dans le cadre de l'UBC, elles coopèrent déjà avec l'ESR. Nous focalisons sur les PME : elles ne sont pas nombreuses à coopérer.

Erasmus+ n'est pas élitiste (*le CSEE et le HERSC ont à plusieurs reprises souligné qu'il l'est, vu le profil des bénéficiaires*). La « mobilité mixte » sert justement à encourager ceux qui n'ont pas les moyens ; elle peut être une première étape vers la mobilité physique. Ce serait bien sûr mieux de

financer la mobilité réelle pour tous ceux qui veulent, mais c'est compliqué. Augmenter le financement n'est pas envisagé...

Après le départ de la Commission, les membres du HERSC et du CSEE ont remercié pour son apport le représentant du Danemark, Jens Vraa-Jensen, ancien président du HERSC, en vue de son prochain départ à la retraite. Jens a souligné le travail collectif effectué qui a permis la défense de l'ESR publique, des libertés académiques, et la connaissance comme bien commun, contre la marchandisation et l'invasion du privé. Selon lui, le travail du Conseil de l'Europe va dans ce sens, contrairement à la Commission. Voir notamment le Forum mondial pour les libertés académiques à l'initiative du Conseil (juin 2019) : <https://www.universityworldnews.com/post.php?story=20190827130223856>

6. Privatisation et PPP

PC : L'idée que l'ESR et l'éducation en général doivent servir l'innovation et les profits économiques n'est pas nouvelle, mais elle est au centre des préoccupations de la Commission pour les 5 ans à venir. La voix des personnels « fait partie » du débat, au lieu d'être au centre. La Commission voit que le monde académique est très réticent envers l'UBC : elle veut exercer des pressions pour qu'il cède, intégrer des représentants des entreprises dans la gouvernance des établissements et influencer les décisions. Le Danemark veut « exploiter les possibilités inexploitées » de rapprochement avec le marché, la France promeut le « transfert » des connaissances. Les représentantes des DG n'ont pas présenté la véritable nature et finalité des outils promus, qui visent clairement la transformation marchande de l'ESR et sont en discussion au DG finance.

Questions à poser : qu'est-ce que la recherche et qu'est-ce que l'innovation ? quid de la démocratie académique et de la reddition des comptes ? comment les données sont collectées et utilisées ? que faire face aux exigences de confidentialité (secret des affaires etc.) ? quid de nos conditions de travail, des libertés académiques et de l'autonomie institutionnelle ? y a-t-il encore une place pour le « dialogue social » et la collégialité ?

Pologne : on ne nous demande ni plus ni moins de remplacer la démocratie académique par une confiance aveugle en l'innovation et la compétitivité. Les académiques sont seuls à supporter le poids de l'UBC et font face aux entreprises sans aucun soutien. Que faire si les entreprises ne veulent coopérer que si on accepte leurs conditions ?

FERC-CGT : interroger la Commission comment elle concilie le développement de la science ouverte et les exigences de confidentialité de la part des entreprises. Comment gère-t-elle la contradiction entre l'ouverture et la directive « secret des affaires » ?

Danemark : le meilleur « transfert » est la bonne éducation des jeunes pour une bonne qualification qui les préparera à travailler dans le privé ou le public. Ces travailleurs du futur ont besoin de connaissances solides, vérifiées via un système d'assurance qualité fiable. L'Université de Copenhague a passé un accord de coopération avec Microsoft dont tous les termes étaient tenus secrets. Mais des collègues les ont découverts : certains personnels, sans le savoir, travaillaient à 50% pour Microsoft, tandis qu'ils étaient censés avoir un plein temps à l'Université ! La démocratie académique et les principes de la science ouverte impliquent que les recherches soient soumises à l'examen critique des pairs, ce qui est aux antipodes du secret demandé par les entreprises pour protéger leurs intérêts. Le lobby agricole a obligé nos universités publiques à rédiger un rapport pour minimiser son rôle concernant le changement climatique : voilà ce qui arrive quand l'ESR publique est aux ordres du privé. Concernant l'accord avec Microsoft ([question du SNCS-FSU](#)), la procédure judiciaire engagée n'a pas beaucoup aidé : le plus efficace était la publicité que notre syndicat a donné à cet accord.

7. Présidence croate de l'UE : semestre européen janvier-juin 2020

Programme : <https://eu2020.hr/Home/Custom?code=Program>

Éducation : acquérir et développer les compétences nécessaires aux emplois du futur ; « circulation des cerveaux » contre « fuite des cerveaux » ; resserrer les liens entre pays européens et contribuer au développement soutenable ; meilleure participation des ministres de l'éducation aux réformes lors du semestre européen. [Le CSEE remarque l'absence de méthode concrète pour ce faire](#). Développer les TIC pour une Europe connectée ; pousser à l'innovation des méthodes d'enseignement et de formation ; mettre l'accent sur le développement du Sud européen. [Le CSEE les a interrogés sur le combat contre le racisme et la xénophobie montants en Europe : « c'est en discussion »](#).

Réunions des ministres de l'éducation :

20 février : vote d'une résolution sur l'éducation et la formation ; orientations politiques sur les Universités européennes et « la circulation des cerveaux ». Après : réunion du Conseil de la concurrence qui traitera aussi des questions éducatives. **18-19 mai** : vote sur les enseignants européens du futur, peut-être sur l'éducation/formation européenne à l'horizon 2030 ; discussion sur « éducation et métiers du futur ».

Universités européennes : le 2^e appel est publié. La diversité géographique n'est toujours pas acquise ([au précédent HERSC, l'Estonie et d'autres « petits » pays se sont plaints, la Commission les a « rassurés » que ce serait réglé lors de ce 2^e appel...](#)). Quelle stabilité dans le temps ? Le CSEE a appris que les accords entre établissements sont verrouillés : pas de participation des personnels, pas d'ouverture vers des ONG spécialisées quand l'objectif est d'étudier les ODD en mode sciences participatives. Si vous avez connaissances des termes des accords dans vos pays, informer le CSEE.

8. Travail de l'IE

12^e conférence ESR de l'IE : 10-12.11.2020 à Mexico City, précédée le 9.11 par un atelier sur le copyright dans l'ESR ; tous les syndicats du HERSC sont invités. Pour permettre la participation de ceux qui n'ont pas les moyens, l'IE a mis à nouveau en place une caisse de solidarité et fait appel aux syndicats qui peuvent y contribuer. À la 11^e conférence à Taiwan, 13 camarades ont pu être financés grâce à cette caisse.

L'IE travaille avec l'UNESCO (la présidente de l'IE a assisté à la 40^e conférence générale de l'UNESCO à Paris en novembre 2019) sur la reconnaissance des qualifications des enseignants : l'UNESCO vise un réseau mondial pour faire face aux obstacles empêchant la mobilité des personnels et des étudiants.

La 18^e rencontre de l'OCDE a eu lieu en décembre 2019, l'IE a participé à la partie « ressources humaines ». L'IE insiste qu'il faut toujours faire référence à la recommandation UNESCO de 1997 (personnel enseignant ESR), surtout pour les conditions et le temps de travail, ainsi que la participation à la prise des décisions.

Commentaire RC : ils appellent « circulation de cerveaux » la fuite des cerveaux pour faire joli, mais nous voyons que l'OCDE, la Commission et les outils présentés sur <https://heinnovate.eu> ne comptent les personnels que comme « ressources » humaines et scientifiques au service de l'innovation.

Le 5 janvier en Inde, une manifestation pacifique des étudiants et personnels de la *Jawaharlal Nehru University (JNU)* a été réprimée avec une rare violence par les forces de l'ordre (39 blessés graves, vandalismes) appelées par la présidence de l'université, dont l'intransigeance et le refus de négocier avaient mis l'établissement complètement à l'arrêt depuis des mois. Les demandes : baisser les frais d'inscription et d'hébergement (qui ont augmenté de 300%), retirer la *Citizenship Amendment Act* discriminatoire contre les musulmans, améliorer les salaires et les conditions de travail... L'IE et la *NTEU (National Tertiary Education Union, Australia)* ont vivement protesté et exprimé leur solidarité

avec les grévistes : <https://www.ei-ie.org/en/detail/16592/india-outcry-from-international-education-community-over-violent-attacks-on-university-students-and-staff>

L'IE participera à la célébration par l'ONU des 25 ans de la 4^e Conférence mondiale des femmes (Beijing 1995) qui a voté un programme d'action considéré comme le plus progressistes pour les droits des femmes : <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2015/01/beijing-declaration>. Elle attend idées et propositions, par exemple sur le harcèlement sexuel dans l'ESR. La FERC-CGT, avec le syndicat malais, a élaboré une proposition de panel pour la conférence ESR de l'IE. C'est apparemment approuvé et sera inclus au programme. On est maintenant sollicités pour le blog de l'IE « Mondes de l'éducation », cf. l'appel qui a circulé au BF et au collectif femmes-mixité.

Prochaine réunion du HERSC : fin septembre 2020.

Prise de notes CCHSCT du 25 mars 2020 en audioconférence 10H-12H

Gérard Claverie et Lorena Klein - SNTRS-CGT

Représentant.e.s personnel présent.e.s (que les titulaires ou leur remplaçant.e) :

SGEN-CFDT = Véronique Dom, Nathalie Doubrovine, Nicole Lompré
SNCS-FSU = Patrick Monfort et Christophe Hecquet
SNPTES = Sandrine Chenesseau (finalement absente)
SNTRS-CGT = Gérard Claverie et Lorena Klein
SUD Recherche EPST = Patrick Schevin

Représentant.e.s administration présent.e.s

C. Coudroy (DGDR), H. de la Giraudière (DRH), Ph. Gasnot (Fonctionnaire de sécurité de défense, DIRSU), I. Longin (adj DRH), A. Vasseur (médecin coordinateur), Y. Fenech (CNPS), F. Wybier (adj CNPS) et 2-3 autres

En introduction, **C. Coudroy** indique souhaiter que le dialogue social se poursuive durant la crise, le rôle des syndicats doit perdurer. Malgré que toutes les questions transmises ne soient pas du ressort d'un CCHSCT, toutes les questions seront traitées soit au titre des OS (comme dans une réunion DRH/OS) soit au titre du CCHSCT.

Point Médical

A. Vasseur (médecin coordinateur) : Rappelle le début de la crise, les premiers symptômes étaient notamment de la fièvre, aujourd'hui les symptômes se sont élargis, on observe pour les personnes âgées des troubles digestifs menant à des déshydratations et des pertes de goût et d'odorat, pas forcément de la fièvre ou très modérée. Aujourd'hui 22635 personnes patients (les personnes simplement contaminées n'étant plus répertoriées) ~1100 morts et ~3000 personnes guéries.

Stade 3, les mesures sont le confinement, les gestes barrières, lavage des mains (eau+savon ou gel hydro-alcoolique). Pénurie de produits, le CNRS se mobilise contre la pénurie.

Plus d'enquête épidémiologique, plus de test, mais hospitalisation des cas graves.

V. Dom (SGEN) : Combien de personnels CNRS touchés.

A. Vasseur : Impossible de tenir la statistique on ne compte même plus le nombre de cas avérés, seuls les malades graves ou hospitalisés sont comptés.

C. Coudroy (DGD-R) : Une cellule de crise est opérationnelle au niveau national (Sécurité défense, Dr Vasseur, DRH...) qui fait le point avec le PDG qui lui-même fait le point au MESRI.

Les délégations régionales (DR) sont au cœur du système (consignes sur l'internet, les PCA). Le CNRS est en ordre de marche. La cellule de crise prend maintenant une dimension scientifique.

Les CRHSCT peuvent-ils avoir accès au PCA ?

Ph. Gasnot (DIRSU) : Considère qu'il faut préciser ce qu'est un PCA. Le PCA a pour but de rendre résilient un service (fonctionnement essentiel). 13 items de processus critiques

G. Claverie (SNTRS) : Est-il possible d'avoir les éléments de présentation d'un PCA.

Ph. Ganaud : Oui, va transmettre dès que possible pour la partie présentation mais pas la partie confidentielle qui consiste en des fiches sur chaque ITEM comportant des éléments confidentiels comme les personnes en charge des responsabilités...

P. Montfort (SNCS) : regrette que le CCHSCT n'est pas été tenu informé avant la crise de ces éléments de PCA.

L. Klein (SNTRS) : Abonde dans le même sens, le CHSCT aurait dû être informé.

C. Coudroy : Les CRHSCT vont être convoqués en visio, cela a déjà été commencé dans certaines délégations.

Question sur le statut ASA, Télétravail, AGATE.

I. Longin (DRH-Adj) : La situation devrait être intégrée dans AGATE mais avec des délais.

A noter qu'AGATE ne prévoit pas les ASA (Autorisation Spéciale d'Absence), mais des AEA (Autorisation Exceptionnelle d'Absence) mais sera précisé dans la partie commentaires COVID-19 pour la distinguer et équivaldra à une ASA.

Le Télétravail est privilégié mais nécessite un matériel professionnel. Le passage d'ASA en Télétravail est possible et inversement de manière à ce que les couples puissent se relayer à la garde des enfants. Rien n'est figé.

Pour manager le Télétravail, la RH travaille à la mise en place de formations en management télétravail.

G. Clavierie : A quelle échéance aura lieu cette mise en place de management au télétravail.

I. Longin : Assez rapidement, les DR sont en contact avec des prestataires, la DRH essaye de coordonner tout ça.

N. Lompré (SGEN) : Y aura-t-il une différence salariale entre ASA et Télétravail.

R.H : Non aucune.

P. Montfort : Le télétravail est simple à déclarer mais pour les ASA on ne voit pas comment les agents font. Comment voyez-vous la chose ?

R.H : La procédure est que chaque agent est autorisé à se placer en télétravail (s'il a le matériel) et l'indique dans AGATE (rétroactivement du 17 mars et jusqu'au 31 mars), sinon par défaut c'est automatiquement en ASA, donc pas d'action de l'agent c'est le gestionnaire qui a la main et qui inscrit les ASA dans AGATE. Il est possible de voir des situations hybrides (mi télétravail, mi ASA, par journées entières). Si la personne n'a pas de matériel pro alors pas de possibilité de télétravail.

G. Clavierie : Existe-t-il une différence au niveau des RTT entre télétravail et ASA ?

C. Coudroy : Non aucune à ce stade.

G. Clavierie : A ce stade, est-ce que cela veut dire que des consignes du MESRI pourrait faire évoluer la situation.

C. Coudroy : Pour l'instant rien ne permet de le dire mais si les choses évoluent elles seront discutées avec les OS.

Question des expatriés

Ph. Gasnot : Cette question concerne les personnels en mission et en poste à l'étranger. Le relais se fait par les chefs de bureaux à l'étranger.

Dès le mois de janvier, en Chine, il a été demandé aux personnels s'ils souhaitaient être rapatriés.

Plus le temps a passé, plus les vols ont été interrompus. Ceux qui sont restés sont confinés sur place.

C. Hecquet (SNCS) : En télétravail ou ASA, certains personnels ont des problèmes de moyens de communication, existe-t-il des procédures mises en place pour y remédier.

C. Coudroy : La voie normale de la communication reste les DU

P. Schevin (SUD) : Certains personnels sont vraiment en zone blanche que se passe-t'il ?

C. Coudroy : Il reste le téléphone fixe.

Nous traitons cette question du rester en lien les uns aux autres. Pour cela nous développons des outils (chat, visio..) pour s'en donner les moyens.

L. Klein : Il semble souhaitable de mettre en place un numéro vert pour les personnels isolés en situation psychologique difficile.

I. Longin : La DRH pense au malaise psychologique. La DRH réfléchi à des outils pour assurer ce lien. La DRH s'est rapproché de la MGEN pour pouvoir assurer un support psychologique aux agents. Il y a des métiers exposés. Il y aura un numéro de téléphone dédié.

G. Clavierie : En parlant de métiers exposés il nous a été remontés le cas d'animaliers ayant dû faire face dans cette crise à un abattage massif d'animaux de laboratoires, cette situation ayant créé un malaise psychologique. En êtes-vous informés ?

I. Longin : Oui nous sommes au courant.

E. De la Giraudière (DRH) : C'est le point de départ de cette démarche. Cette information, du soutien psychologique possible aux agents qui en seront demandeurs, sera diffusée.

Suppression de la journée de carence

I. Longin : La journée de carence a été supprimée en date de 24 mars et jusqu'à la fin de l'état d'urgence et quelque soit la maladie. Pas de rétroactivité.

C. Hecquet : Le PDG a indiqué que certains domaines en lien avec la recherche sur le coronavirus doivent rester actifs. Est-ce que les personnels en présentiels ? Ont-ils les EPI nécessaires ?

I. Longin : Il y a une liste de ces unités qui existe. La liste va vous être transmise. Le nombre d'unités tient sur les doigts d'une main. Bien évidemment les personnels ont leurs EPI.

Ph. Gasnot : Précise qu'il y a eu interaction avec Pasteur pour que les agents soient équipés.

P. Montfort : Se félicite que tout soit mis en œuvre pour mettre à disposition du matériel à disposition mais espère que la crise finie, le budget correspondant au renouvellement des équipements soit affecté aux équipes.

C. Hecquet : Nous avons des informations indiquant que des laboratoires fabriqueraient du gel pour pallier à la pénurie. Existe-t-il un cadre ?

I. Longin : Non, pas de cadre particulier, les DU gèrent. Toutes les intentions personnelles sont encadrés par les DU.

A. Vasseur : Il y a une réglementation qui impose que ces fabrications soient encadrés par un pharmacien, ce qui est le cas.

Procédures de travail isolé en situation de PCA

C. Coudroy : Il n'y a pas de particularité sur les procédures existantes pour cette situation de coronavirus.

Versement des salaires

La paye est assurée pour le mois en cours, le virement à partir de demain.

Situation des CDD

Concernant les CDD, il n'y a rien d'automatique pour prolonger les contrats, c'est du cas par cas, mais de façon générale, on ne revient pas sur ce qui a été décidé préalablement à la crise.

S'il était prévu un contrat de recrutement dans cette période, le recrutement sera fait même si le travail n'est pas possible. Pour les stagiaires idem. Et ils seront passés de suite en télétravail.

P. Montfort : Est-ce que l'on est sûr que des contrats ne seront pas interrompus par manque de travail effectif ?

C. Coudroy : Les contrats iront jusqu'à leur terme même si les CDD ne sont pas en capacité effective de travailler. Ils ont droit aux ASA et télétravail.

Concours interne

C. Coudroy : Il n'y aura pas de report des concours interne dans le cadre du calendrier actuellement établi.

Concours chercheurs

Les concours chercheurs sont reportés pas annulés. Éventualité des auditions en visio.

Concours externes ITA

Le calendrier n'est pas remis en cause à ce jour (sauf si prolongation du confinement).

Les tests coronavirus

A. Vasseur : Il n'y a pas de test en médecine de prévention et la médecine ne fait pas de sélection à l'embauche.

V. Dom : Je voulais parler de test au cas où un agent serait inquiet au moment de reprendre le travail.

I. Longin : Revient sur comment accroître la communication en interne. Une nouvelle formule du CNRS hebdo va voir le jour, bi-hebdomadaire. Intranet CNRS et site internet.

C. Hecquet : Revient sur le PCA et le travail isolé où il faut être vigilant.

C. Coudroy : Nous envoyons un message aux DU pour être prudents.

L. Klein : Ont-ils tous un téléphone pro, ou des DATI ?

A. Vasseur : Les consignes habituelles prévalent avec en plus la nécessaire distanciation sociale (masque, lavage de mains pour les agents ayant contact extérieur comme la réception du courrier).

C. Hecquet : Toutes les unités n'ont pas DATI. Y a-t-il des procédures en place ?

C. Coudroy : Nous allons nous adresser aux DU via les DR.

Actions pour contribuer à la lutte contre le virus.

Marie- Hélène (DR de la DR4 ???) : Une task force se met en place pour prendre des initiatives (création de nouveaux masques, utilisation d'imprimante 3D...) tout ce qui pourrait servir à la lutte contre le virus.

V. Dom : Quid des agents CNRS qui souhaitent pouvoir rejoindre une association d'entraide dans cette crise.

I. Longin : Nous essayons de trouver une solution juridique pour répondre à cette demande, en lien avec la Direction des Affaires juridiques.

C. Hequet : Locaux non occupés, y a-t-il des possibilités de mise à disposition ?

A. Vasseur : La DR d'Orléans a ouvert ses locaux à des soignants.

L. Klein : Dans le cadre des tests est-il possible de calibrer nos appareils PCR et les mettre à disposition ?

P. Montfort : en tant que spécialiste indique que ce n'est pas automatique, tout dépend de l'appareil.

C. Hecquet : Pouvons-nous faire un point périodique ? Et surtout avant la reprise du travail.

C. Coudroy : Oui, absolument, nous prévoyons un nouveau point dans environ 3 semaines. Le dialogue social se poursuit et n'attendez pas le prochain CCHSCT pour poser des questions, vous pouvez nous envoyer vos questions, il faut rester réactif.

P. Montfort : indique que les représentants souhaitent présenter les préconisations suivantes :

CCHSCT du 25 mars - Recommandation

Les représentants du personnel au CCHSCT regrettent que la direction du CNRS ait tardé à convoquer un CCHSCT en urgence au vu de la situation sanitaire du Coronavirus et de la mise en place du confinement obligeant à arrêter les activités des laboratoires sauf exceptions, et à demander aux personnels de télétravailler selon la possibilité de le faire ou de demander une ASA. Ils rappellent que de telles mesures qui désorganisent les conditions de travail sont de la compétence du CCHSCT.

Les représentants du personnel au CCHSCT considèrent que l'administration aurait dû exposer l'organisation du PCA (Plan de continuité d'activité) du CNRS au CCHSCT depuis son élaboration. Ils demandent que cela soit mis à l'ordre du jour d'un prochain CCHSCT lorsque la situation sera revenue normale.

Les représentants du personnel au CCHSCT recommandent :

- qu'une attention particulière soit mise en place vers les agent.e.s et en particulier les agent.e.s seul.e.s isolé.e.s afin de les garder dans un collectif de travail, même à distance ;
- que l'administration s'assure de la situation des agents : travail, télétravail ou ASA ;
- qu'une aide psychologique soit mise en place rapidement vers les personnels en souffrance : stress de la situation, animaliers, ... ;
- qu'un canal de communication direct soit mis en place vers ses agent.e.s dès que possible sans passer par les délégué.e.s régionaux et les directeurs et directrices d'unité.

Les représentants du personnel au CCHSCT demandent :

- I. à être informés régulièrement de la situation,
- II. la tenue dans chaque délégation régionale d'un CRHSCT exceptionnel afin d'évoquer la situation de toutes les unités et des délégations régionales et que les PCA des unités et des délégations régionales leur soient communiqués.

Les représentants du personnel au CCHSCT recommandent que le CCHSCT et les CRHSCT soient réunis avant la reprise des activités des unités et des services afin d'être consultés sur les conditions de cette reprise.

Vote à l'unanimité des RP présents (8)